



12 - 16 AVRIL 2009 – Les Sablettes – France

Avis de Course simplifié

(l'avis de course officiel est disponible en anglais sur le site Web : www.470.org/champ09/spring/)

La XXXIV^{ème} édition de la Coupe Internationale de Printemps des 470 se disputera aux Sablettes à La Seyne-sur-Mer (France), organisée le Yacht Club des Sablettes avec la participation de l'AS 470 France.

PROGRAMME

Les concurrents seront répartis en groupes d'au maximum de l'ordre de 50 équipages chacun et similaires en quantité et en qualité, établis à partir des classements nationaux fournis par les Associations Nationales et des résultats des Championnats Internationaux antérieurs. La constitution de ces groupes sera revue chaque jour de la phase de qualification, en fonction du résultat des courses effectuées.

Après un maximum de six courses de qualification par groupe, les concurrents seront répartis en nouveaux groupes définis selon les résultats de la phase de qualification pour disputer une course finale chacun. Ces nouveaux groupes seront de tailles identiques, sauf que si au moins trois courses de qualification ont été validées, le groupe Or ne comprendra que les 10 premiers équipages qui disputeront la « Medal race » en course finale. .

Le programme est le suivant :

Dimanche 12 et lundi 13 avril : accueil et timbrage des voiles
du lundi 13 (14h00) au mercredi 15 avril : 6 courses de qualification par groupe
le jeudi 16: une course finale par groupe, dont la « Medal race »

Les parcours retenus sont les parcours olympiques en vigueur pour les 470, à savoir le trapèze olympique avec boucle externe ou interne et une durée approximative de chaque course de 50 à 60 minutes, sauf pour la « Medal race » disputée sur un parcours type « banane » de deux ou trois tours et de 30 à 40 minutes.

REGLEMENT

Les règles de course de l'ISAF 2009-2012 et les règles de la Classe 470 seront appliquées.

Publicité : l'épreuve est classée en catégorie C.

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la Classe 470 et aux compétiteurs satisfaisant le code d'admissibilité de l'ISAF. Les deux membres de l'équipage d'un bateau doivent représenter la même Autorité Nationale et chacun des membres doit être membre de l'Association Nationale 470 correspondante, ou de la 470 Internationale s'il n'y a pas d'Association Nationale dans le pays considéré. Les bateaux doivent satisfaire aux Règles de Classe et avoir un certificat de jauge valide. Le numéro de voile doit être conforme aux Règles de Classe.

DROIT A L'IMAGE

En participant à cette régata, les concurrents autorisent automatiquement les organisateurs de l'épreuve à utiliser et à montrer, sans compensation, des photos, films ou vidéos d'eux-mêmes lors de leur participation à cette compétition.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pourront être réalisées sur Internet à partir de mi-décembre par le procédé en ligne sur le site www.470.org/champ09/spring/, ou en remplissant le formulaire ci-joint et en l'envoyant par courrier ou courriel à :

AS 470 France
c/o Alain CORCUFF
135 Montée du Cantin
69270 – Fontaines-Saint-Martin - France
e-mail : alain.470@gmail.com

au plus tard le **12 mars 2009**, avec mention du classement national validé par l'Association Nationale correspondante.

FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER

Le montant des frais de constitution de dossier (**80 euros par bateau**) devra être réglé lors de l'inscription :

- 1) soit à **"470 International"** par paiement sécurisé en ligne par carte bancaire, soit lors de l'inscription en ligne, soit via le bouton "PayPal payments" sur le site www.470.org - Compte n°: payments@470.org
- 2) soit par transfert bancaire au compte **"AS 470"**
La Poste – Centre Financier de Nantes – 44900 – Nantes Cheques - France
Etablissement : 20041 – Guichet : 01011 – Compte : 0250003B032 – Clé : 21
Identifiant international IBAN : FR34 2004 1010 1102 5000 3B03 221
BIC : PSSTFRPPNTE
- 3) soit par envoi d'un chèque à l'ordre de **AS 470 France** à l'adresse des inscriptions (cf. ci-dessus)

Les inscriptions postérieures au 12 mars seront acceptées uniquement avec les frais majorés suivants :

- 90 euros pour les inscriptions reçues avant le 10 avril,
- 100 euros pour les inscriptions reçues sur le site de la régata.

ORGANISATEUR

Yacht Club des Sablettes
Base Nautique de Saint-Elme - BP 202
83511 - La Seyne sur Mer - FRANCE
tél : +33 (0)4 94305249 - fax : +33 (0)4 94870803
e-mail : ycsablettes@free.fr
site Web : www.yc-sablettes.com

HEBERGEMENT

S'adresser à **l'Office de Tourisme**
Corniche Georges Pompidou - Les Sablettes
83511 - La Seyne sur Mer - FRANCE
Tél. +33 (0)4 98002570 - Fax +33 (0)498002571
e-mail : info@ot-la-seyne-sur-mer.fr
site Web www.ot-la-seyne-sur-mer.fr